Priorité 3 : Assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes

De manière générale, l'éducation conventionnelle n'a pas été une expérience heureuse pour les adultes qui cherchent à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture, et les méthodes d'enseignement traditionnelles n'ont pas donné de résultats positifs dans leur cas. Il est important que le soutien qu'ils reçoivent au moment de leur retour à l'apprentissage réponde à leurs besoins individuels et qu'il soit d'excellente qualité.

Compte tenu du niveau d'investissement et de grands besoins dans ce domaine, il est essentiel d'assurer l'efficacité des programmes et de maximiser les ressources. À cette fin, nous avons besoin d'établir des mesures actuelles de succès et des mécanismes de surveillance de ces programmes qui sont significatifs tant pour les apprenants que pour les fournisseurs de services. Nous devons réviser, redéfinir et rendre compte de nos mesures de succès de façon permanente.

Objectifs :

- **Améliorer les normes de qualité et les mécanismes d'assurance de la qualité**

  Les normes et le processus d'assurance de la qualité – en ce qui a trait à l'organisation, au contenu, à la prestation et au soutien – garantissent une égalité d'accès, des expériences d'apprentissage positives et des résultats significatifs mesurables. Nous établirons des normes provinciales de qualité en matière d'alphabétisation des adultes, élaborerons un processus qui permettra aux fournisseurs de mieux comprendre leurs points forts et leurs points faibles en fonction des normes établies, et soutiendrons les fournisseurs et les programmes qui cherchent à atteindre ces normes.

- **Revoir les compétences des enseignants et des intervenants en alphabétisation des adultes et améliorer leur perfectionnement professionnel**

  La qualité de l'enseignement ou de l'instruction influence considérablement les résultats des apprenants. Les enseignants et les intervenants en alphabétisation qui travaillent auprès des adultes doivent valoriser ce que les apprenants savent et ce qu'ils peuvent faire, faire appel à diverses méthodes d'enseignement en vue d'élaborer des approches équilibrées pour répondre aux besoins des apprenants individuels et de divers groupes d'apprenants, adapter les programmes d'apprentissage au contexte et mesurer les progrès des apprenants dans le temps.

  Pour y parvenir, nous devons rehausser les normes concernant la qualification des enseignants et intervenants en alphabétisation des adultes de divers niveaux, et leur offrir davantage de possibilités de perfectionnement professionnel afin de les aider à relever le défi.

- **Veiller à ce que les programmes mesurent les progrès de l'apprenant et mènent à des résultats pertinents et à ce que les voies d'apprentissage soient clairement définies**

  Les apprenants ont le droit de s'attendre à des résultats d'apprentissage significatifs et à ce que leur apprentissage soit reconnu par les instances pertinentes. Dans la mesure du possible, l'apprentissage devrait donner lieu à une reconnaissance ou à une accréditation transférable et acceptée à grande échelle. Ils ont aussi le droit d'avoir des voies d'apprentissage bien définies de manière à faire des choix éclairés et compatibles avec leurs objectifs.